

TÉLÉGRAPHÉ OFFICIEL.

Laybach, mercredi 22 avril 1812.

AVIS.

Le nombre des abonnés n'étant pas assez considérable dans ce moment pour couvrir les frais nécessaires, le *Télégraphe officiel* ne pourra paroitre au texte italien que le premier juin, à moins que les abonnemens parvenus au directeur ne lui permettent de devancer ce terme.

Les personnes qui voudront se procurer ce journal, sont instamment priées de faire leur soumission auprès de l'autorité locale du lieu de leur résidence, dans les bureaux de Messieurs les subdélégués ou des directeurs des postes. Elles voudront bien remettre dans un court délai à la direction des postes le montant du semestre ou seulement du trimestre, si quelque cause leur rendoit ce dernier paiement plus convenable.

EXTERIEUR.

AUTRICHE.

Vienne, 28 mars. La plus grande partie de la garnison ayant quitté cette ville, c'est la garde bourgeoise qui est chargée des portes et des principaux postes. Elle est belle, nombreuse et bien organisée.

Un corps de réserve, composé presque entièrement de Hongrois, se forme près de Kaschau, dans la Haute-Hongrie. Jusqu'ici, l'on ne sait pas encore qui commandera les troupes qui se rassemblent en Gallicie.

La diète hongroise doit prolonger ses séances dans le mois d'avril.

Il est question d'un emprunt en numéraire que le gouvernement autrichien se propose d'ouvrir.

Journ. de l'Emp.

VARIÉTÉS.

Naples, 3 mars. On doit au savant abbé Romanelli la description intéressante d'un monument chrétien du 9.^e siècle; c'est le monastère de Casaura avec son église construite par Louis II, dit le Buegue, en 866, sur le territoire de Vestino, diocèse de Penne, en Abruzze, au milieu d'une petite île formée par les deux bras du fleuve Gescara; dans son expédition contre les Sarrazins du côté de Bénévent, en passant par l'ancienne voie valérienne, ce prince jugea ce site favorable pour y faire une fondation dont le chronologiste Bérard, cité par Moraturi, a écrit les détails.

Le frontispice d'un style gothique, formé en totalité de marbre blanc régulièrement taillé, présente trois portes à arcs aigus; celle du milieu destinée à perpétuer l'histoire du monastère, est fort bien entendue, tant sous le rapport de la distribution des marbres que sous celui des bas-reliefs et des ornemens. Cette histoire est divisée en trois actions ou parties; la première action se passe à Rome; la seconde, dans la grande porte de bronze de la basilique

PRUSSE.

Berlin, 31 mars. S. Exc. le maréchal duc de Reggio a fait son entrée dans cette ville le 28 de ce mois, à la tête de ses troupes. Dès le matin, M. le maréchal les avoit placées sur une seule ligne, entre Charlottenbourg et Spandau. S. M., accompagnée du prince Royal, des princes Guillaume et Frédéric, du maréchal Kalkreuth et d'une suite nombreuse d'officiers supérieurs, arriva à midi. Le duc, après avoir reçu et complimenté le roi, accompagna S. M., qui passa à cheval devant toute la ligne. Tous les régimens défilèrent ensuite en présence du roi, qui parla en termes très-flatteurs au maréchal sur la belle tenue de ses troupes. Le duc de Reggio habite le palais du prince de Sacken. Il a une garde d'honneur de trente soldats prussiens commandés par un officier. Le 28 et le 29, le maréchal comte Kalkreuth et le chancelier d'état M. de Hardenberg ont donné de grands dîners, auxquels ont assisté les généraux étrangers qui sont ici, le corps diplomatique et les premiers fonctionnaires civils et militaires.

Le roi a donné hier un grand dîner à Potsdam. M. le duc de Reggio, et plusieurs généraux de division français, ont eu l'honneur de dîner avec S. M.

Stettin, 13 mars. On a publié ici, dans les deux langues, la pièce suivante :

GRANDE ARMÉE.

Premier corps.

Au quartier-général de Stettin, le 11 mars 1812.

ORDRE DU JOUR.

M. le maréchal a déjà fait connoître à MM. les généraux qui sont sous ses ordres, qu'aussitôt que nous entrions en Prusse, nous nous trouvions dans un pays ami. S. E. le rappelle aux troupes de son corps d'armée. Elle est sa-

ou église du monastère; et la troisième, dans le vestibule. On distingue à droite une ville avec crénaux, et portant le mot *Rome*; près de là est assis sur un trône élevé le pontife romain, remarquable par sa mitre et par l'inscription: *Hadrianus II.* Il tient entre ses mains une cassette contenant les ossemens du pape S. Clément qu'il présente à l'Empereur Louis, en lui adressant ces paroles qu'on voit gravées.

*Casaris ad votum Clementem confero totum,
Eccè, pater patria, magnum tibi confero manus.
Clementis corpus tu sacrum suscipe funus;
Martyris eximii Clementis suscipe corpus.*

Derrière et à la suite de l'Empereur couvert du manteau et de la couronne, est un grand-officier ou comte, vêtu de riches habits longs, avec une épée nue à la main, et le nom de *suppo comes*. L'Empereur paroît demander qu'on transporte sur une bête de somme la cassette dans la nouvelle basilique de Casaura, par lui fondée au milieu du Pescara.

Dans la seconde partie ou action, les architraves figurent

tisfaite de leur conduite pendant la marche; elle se fera un devoir d'en rendre compte à notre monarque chéri, lui qui veut que ses troupes cherchent à se distinguer autant par leur bonne discipline que par leur bravoure: M. le maréchal ne doute pas qu'elles ne continuent de se conduire de la même manière, tant pendant leur séjour dans les Etats prussiens, que dans les marches qu'elles pourroient avoir encore à faire. Sous tous les rapports, les troupes doivent observer la plus stricte discipline; y manquer, c'est oublier son devoir: le moindre délit en pays ami est un crime. Nous devons réunir tous nos efforts pour conserver la bonne intelligence avec les habitans, ainsi qu'avec le militaire prussien: M. le maréchal compte sur l'esprit qui anime l'armée.

Par ordre de M. le maréchal prince d'Eckmühl,
Le général chef de l'état-major-général,
Signé ROMBURG.

ROYAUME DES DEUX-SICILES,

Naples, 20 mars. Des nouvelles de Palerme portent que lord Bentinck continue à gouverner la Sicile, et que la Régence n'a qu'une apparence de pouvoir. Les partisans de la reine ont été peu-à-peu éloignés des affaires, et quelques uns ont été envoyés en Angleterre. On cite parmi les premiers le duc d'Ascoli qui a été dépouillé de toutes les places qu'il avoit à la cour, et parmi les derniers le chevalier Louis Medici, ministre d'Etat. (*Journ. de l'Emp.*)

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS

Liège, 3 avril. M. le préfet a reçu ce matin, par l'entremise de M. le comte de Remusat, surintendant des spectacles un mandat de 2000 fr. que lui ont adressé les comédiens français.

Paris, 8 avril. Dans le courant du mois de mars, il est entré dans le port de Bordeaux 3 navires étrangers chargés et 80 barques françaises chargées de grains, parmi lesquels se trouve *la Sirène*, chargée de 42,944 kil. de seigle; 59 barques chargées de diverses marchandises; 42 chargées de sel, et 80 sur leur lest. Il est sorti 149 bâtimens destinés pour les différens ports de l'Empire.

La basilique et le monastère, avec épigraphe; au-dessus, *sub imperio Ludovici Casaris*; et dessous, *templum SS. Trinitatis*; dans le vestibule sont deux moines dont les noms sont également gravés ainsi que ceux de l'Empereur, *Ludov. Imp.*, et d'un autre moine, premier abbé de ce monastère, *Romanus abbas primus*.

Au bas des architraves est représentée la cession faite par l'ancien propriétaire de ce terrain, *Sisernand* à l'empereur; ce *Sisernand*, *Sisernandus miles*, est debout tenant en main un écrit où on lit: *Casar, vestra sis hæc insula Piscaria*; à côté est un évêque nommé *Gribaldus episcopus*, tenant en sa main droite une corbeille de fleurs avec ces mots: *Insula Piscaria paradisi floridus hortus*; et en sa gauche un autre écrit portant: *Damus vobis omne jus nostrum in hæc insula*; et au-dessous,

Insula Piscaria qua nostri juris habetur

Libera perpetuo tua, Casar, jure vocatur;

L'empereur a à ses côtés un autre seigneur l'épée en main, et dont le nom est le comte Herbault, *Heribaldus comes*.

On remarque que dans ces bas-reliefs, la mitre du pape est plus haute et plus pointue que celle de l'évêque,

Le 3 avril est entré le *Baltimore*, venant de Baltimore; bâtiment de 220 tonneaux. Il portoit 291 caisses de sucre, 790 sacs et 36 barils de café, 15 surons d'indigo, 14 surons quina, 1 grenier bois de Campêche, 1 baril écaïl de tortue, etc.

La veille, l'*Oriental*, de Baltimore, étoit entré en rivière. Il vient de Charles-Town; il est chargé de riz, coton, tabac, bois de Campêche, cuirs en poil et peaux de chevreuil.

Discours prononcé au sénat par S. E. le grand chancelier
de la Légion-d'Honneur.

Monseigneur, Sénateurs,

« Votre commission spéciale a examiné avec toute l'attention que commandoit l'importance du sujet, le projet de sénatus-consulte relatif à l'organisation de la garde nationale de l'Empire; ainsi qu'à la levée de cent cohortes du premier ban de la garde nationale; et elle en a comparé avec soin les diverses dispositions, avec les motifs qui vous ont été exposés.

» Ce projet se divise en deux titres.

» Le premier crée une de ces importantes institutions qui signaleront le plus illustre des règnes et le second met en mouvement une partie de la force établie par le premier: l'un est le principe, et l'autre la conséquence et l'application.

» Examinons avant tout les dispositions du premier.

» Il sépare en trois bans la garde nationale de l'Empire; il indique les Français qui, d'après la différence de leur âge, doivent appartenir à chacun de ces trois bans; il règle les renouvellemens successifs de leurs diverses parties; il détermine la nature des services que la patrie et le souverain ont le droit d'en attendre.

» Et cependant, qu'est-ce que la garde nationale de l'Empire? La nation armée. Et quelle nation que celle qui s'étend depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au-delà du Tibre, et dont l'antique renommée acquiert chaque jour un éclat nouveau, et par ses heureuses et nouvelles associations, et par la gloire immortelle de celui qui la gouverne!

» Cette nation armée n'avoit reçu de différentes lois

et que toutes les figures ont en général des habits longs, une longue chevelure, de la barbe et des moustaches.

Les deux portes sont en bronze, chargées de frises et d'ornemens arabesques; sur chacune des portes sont figurées onze chastellenies ou fiefs dont l'empereur Louis avoit enrichi sa nouvelle fondation; plusieurs de ces fiefs ou châteaux existent encore, d'autres sont détruits ou inconnus. Muratori, qui en fait mention dans ses Annales, s'étonne avec raison que ces portes de bronze n'aient pas encore été enlevées.

Le temple, qui a trois nefs de structure gothique, n'a qu'un seul autel, au fond, en forme de tombeau, et avec une urne d'albâtre bien travaillée où l'on conserve les restes de S. Clément. On lit sous le dernier gradin: en caractère *Cubitali*, longs d'une coudée:

Martyris ossa jacent hæc tumbæ sacra Clementis

Hic Pauli decus est et Petri jara tenentis.

Au milieu du temple, on voit une chaire ou tribune de marbre avec ornemens gothiques, et tout vis-à-vis est un candelabre gothique en marbre blanc et en mosaïque; sous cette chaire que soutiennent quatre petites colonnes;

successives que des organisations particulières : elle va recevoir d'une grande loi politique une organisation générale.

„ Et quel grand changement va produire cette conception profonde de l'EMPEREUR ! L'ordre s'établit à sa voix, parmi ce nombre immense de Français, que leur zèle et leur bravoure même, non encore réglés par la prévoyance, auroient entraînés vers le désordre et la confusion : et ce mouvement admirable et régulier est le résultat de la haute sagesse de celui qui, combinant avec les fruits de son génie, les produits de l'expérience, porte sa vue sur les siècles à venir pour donner le socle de la durée à tous les monumens qu'il élève !

„ Mais quel est le grand et premier effet de cette nouvelle institution ? la sûreté de l'intérieur et la sécurité publique.

„ Jusqu'à ce jour, on avoit pourvu à la sûreté de l'intérieur des Empires, par des armées qui devenoient offensives ou défensives, suivant les circonstances de la guerre et les hasards des succès. Mais la sécurité n'étoit ni entière ni durable. La crainte d'un revers l'affoiblissoit ; un mauvais succès pouvoit l'anéantir : et quelle situation que celle d'un peuple dont les loisirs et les travaux pouvoient à chaque instant être troublés par l'anxiété et le découragement !

„ Qu'on ouvre les fastes de l'histoire, et l'on verra combien de fois des gouvernemens foibles n'ont pu rassurer les peuples qu'en dévoilant imprudemment le secret du nombre de leurs troupes, de leurs dispositions militaires, de leurs arrangemens politiques, et se sont crus forcés de céder, par des distributions dangereuses et absurdes de leurs forces, à toutes les idées bizarres que suggéroit le besoin de la sécurité, réuni à de fausses notions sur les véritables élémens d'une bonne défense.

„ Le projet de sénatus-consulte qui vous est présenté, Sénateurs, prévient pour toujours tous ces malheurs. Quand bien même toutes les armées actives dépasseroient nos frontières, et iroient faire éclater la foudre impériale à d'immenses distances, la vaste enceinte de l'Empire présenteroit de nombreux défenseurs, que des défenseurs plus nombreux encore pourroient remplacer ; et l'Empire français considéré, si je puis parler ainsi, comme une immense citadelle

placée au milieu du Monde, montreroit sa garnison naturelle dans une garde nationale régulièrement organisée, et réunissant à la constance et à l'instruction des vieux guerriers toute la vigueur d'une jeune armée.

„ Voilà ce que le Héros croit devoir faire pour rendre les frontières inviolables, pour tranquilliser les esprits les plus prompts à concevoir des alarmes, pour garantir la sécurité publique de toutes les atteintes du faux zèle, de l'impéritie ou d'une malveillance perfide.

„ Voici ce que fait le père de ses sujets, pour que ce grand bienfait exige le moins de sacrifices. Les cohortes du premier ban, se renouvelant par sixième chaque année, les jeunes Français qui en feront partie connoîtront l'époque précise à laquelle, revenus sous le toit paternel, et rendus à leurs affections, à leurs travaux, à leurs habitudes, ils jouiront du prix de leur dévouement.

„ Parvenus à l'âge où l'ardeur est réunie à la force, ils trouveront dans leurs exercices militaires des jeux salutaires et des délassemens agréables, plutôt que des devoirs sévères et des occupations pénibles. La surveillance, la direction, l'administration de leurs cohortes, porteront l'empreinte de l'attention paternelle de l'EMPEREUR, pour les braves auxquels il confiera la garde du territoire de l'Empire et de ses propriétés les plus précieuses. Ils ne seront étrangers à aucun des avantages dont jouissent les anciennes phalanges de Napoléon. Et la défense expresse que leur fait le sénatus-consulte, de quitter les rivages, et de franchir les frontières qu'ils doivent garder, sera pour leur courage un frein que ne pourra briser l'impétuosité française.

„ Passons maintenant, Sénateurs, à l'examen du second titre.

„ Vous avez entendu le ministre des relations extérieures, celui de la guerre, et les orateurs du conseil-d'Etat, exposer les principes généreux de la politique franche, ferme et modérée de l'EMPEREUR. Le commerce européen doit être affranchi du joug honteux qu'on a voulu lui imposer. Ainsi le veut la nature. Ainsi le prescrivent les traités les plus solennels. Ainsi l'a réglé le célèbre traité d'Utrecht. Ainsi le commande impérieusement l'intérêt de l'Etat. Déjà l'ennemi de l'indépendance du continent éprouve, dans

on remarque et on admire une espèce de crédence ou table de marbre destinée à recevoir les oblations sacrées.

Peut-être n'existe-t-il nulle part ailleurs un monument aussi bien conservé que celui de Casaura ou *Casa aurea*, maison d'or dont on vient de lire la description. Il n'a jamais été embelli ni restauré depuis sa construction, qui est très-solide. Le fleuve Pescara en parcourt les flancs, et l'on conçoit à peine comment les bras de ce fleuve ont pu former une île en cet endroit.

Quoique des artistes du meilleur goût traitent de barbare l'usage de placer sous les personnages historiques sculptés ou peints, l'inscription qui les fasse connoître, nous demandons si les arts possèdent un autre moyen de représenter l'histoire, et pourquoi les Grecs ne s'en sont pas servis dans le beau siècle où ils avoient à représenter sur les portiques d'Athènes, la bataille de Marathon.

A V I S.

Conformément aux ordres de S. E. le Ministre Directeur de l'administration de la guerre, le 8 mai prochain à midi, il sera procédé dans une des salles de la Mairie de Trieste, à la diligence de M. le Commissaire des guerres

de l'arrondissement, et en présence de M. le Secrétaire général de l'Intendance et de M. le Maire, à la vente par voie d'enchère, d'un approvisionnement en bled d'environ 24 mille quintaux, poids de marc, et de 1144 quintaux de haricots.

La livraison en sera faite à Trieste.

Le bled est d'origine du Bannat, de première qualité, et de la récolte de 1811.

Les haricots proviennent de la Styrie et de la Carniole, et sont de très-bonne qualité.

Les personnes qui désireront faire des offres, pourront prendre des échantillons des dites denrées, dans les magasins mêmes. Elles s'adresseront à cet effet à M. le commissaire des guerres qui donnera l'autorisation nécessaire.

L'adjudication sera prononcée en masse pour tout l'approvisionnement, ou par lot de 2 à 3 mille quintaux marc pour le bled, et moindre pour les haricots, en faveur du plus fort et dernier enchérisseur ; le quel sera tenu de verser aussitôt le produit de la vente dans la caisse de l'armée, soit à Laybach, soit à Trieste.

L'extraction du bled et des légumes pour l'Italie, pour

son Ile, une partie de ces calamités dont il a voulu inonder la terre. Relégué au milieu des mers, qu'il apprenne du malheur à respecter la justice. Que, repoussé de l'Europe, il trouve l'aigle française partout où il voudra tenter de jeter des brandons de discorde. Il a juré une guerre éternelle. Qu'une puissance formidable rende vain cet attentat contre l'humanité, Que toutes les armées actives de l'Empire puissent se porter partout où les appellera le plus grand des héros. Que cent cohortes du premier ban de la garde nationale répondent à la patrie de ses frontières, de ses rivages, de ses places fortes, de ses ports, de ses arsenaux. Que cent mille braves choisis parmi ceux du premier ban joignent les drapeaux de la gloire.

„ Ici nous retrouvons et la même sollicitude paternelle du monarque, et la même prévoyance du grand capitaine.

„ Ce qui concerne le renouvellement successif de la partie du premier ban, qui sera mise à la disposition du ministre de la guerre, est réglé avec soin; et tous les Français de ce premier ban qui se seront mariés antérieurement à la publication du sénatus-consulte, resteront au milieu de leur jeune famille, faisant par cela partie du deuxième ban. Le rassemblement d'une partie du premier ban permettra d'exercer plus long-temps dans leurs dépôts les conscrits destinés à compléter ou à augmenter les cadres des armées actives; et tout a été calculé de manière qu'au moindre signal une armée nombreuse pourroit se réunir avec promptitude, et se porter avec facilité sur tous les points de nos rivages qui pourroient être menacés.

„ Pour mieux juger encore de tous les avantages de l'institution qui vous est proposée, représentez-vous, Sénateurs, tous les effets des appels irréguliers de gardes nationales dont vous avez été les témoins. Que ceux de nos collègues que leur gloire militaire et la confiance de S. M. ont souvent placés à la tête de ces gardes nationales réunies à la hâte, vous disent combien ils ont eu à déplorer de désordres inévitables, de marches forcées et vainement pénibles, de disposition que le temps n'avoit pas permis de concerter, de sacrifices presque intolérables, parce qu'ils étoient répartis avec trop de précipitation et d'inégalité, et de pertes inutiles d'hommes, de munitions et d'argent.

„ Et si vous vous rappelez cette circonstance si honorable pour plusieurs départemens de l'Empire, où l'orgueil

ra être accordée aux adjudicataires qui en feront la demande.

Trieste, le 13 avril 1812.

Le commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Illyrie.

Signé AUBERNON.

A V V I S O.

Dietro gli ordini di S. E. il ministro Direttore dell'Amministrazione della guerra, il dì 8 maggio prossimo a mezzo giorno, sarà proceduto in una delle sale della Mairie di Trieste, alla diligenza del sig. Commissario di guerra del circondario, in presenza del sig. Segretario generale dell'Intendenza e del sig. Maire, alla vendita, col mezzo del incanto, di un approvvigionamento in formento di circa 24 mila quintali peso marco, e di 1100 quintali di fagioli.

La consegna ne sarà fatta in Trieste.

Il formento è d'origine del Bannato, di prima qualità e della raccolta del 1811.

britannique vint se briser contre les rives de l'Escaut, croyez-vous, Sénateurs, que si, à cette époque où vous exprimâtes d'une manière si solennelle le dévouement du peuple français à son EMPEREUR, l'institution que la France va devoir à son génie tutélaire avoit été établie, l'Anglais eût osé concevoir l'espérance du succès le plus passager?

„ Votre commission a donc l'honneur de proposer à l'humanité, d'adopter le projet de senatus-consulte qui vous est présenté. „

(Journal de l'Emp.)

Du 9. Parmi les projets de monumens qui tendent à donner à Paris une splendeur qui l'emporte sur celle des plus belles villes d'Italie, plusieurs dont la construction étoit décrétée, commenceront dès cette année à être mis à exécution. L'hôtel des Postes va s'élever dans la rue de Rivoli (le devis de ce monument est de cinq millions); les Archives de l'Empire, le palais de l'Université, une école de beaux arts entre l'Esplanade des invalides et le pont d'Iéna; une ménagerie dans le jardin de Mousseaux. On ajoute que le projet de quatre grands cimetières est soumis en ce moment à S. M. Ces cimetières, destinés à remplacer ceux qui existent, offriroient des chapelles, des portiques, et autres parties caractéristiques de cette sorte de monument.

(Journ. de Paris.)

PROVINCES ILLYRIENNES.

NÉCROLOGIE

du 13 avril jusqu'au 17 du même mois.

Le 13. Marie Verzanka, veuve âgée de 62 ans, au faubourg Tirna N.° 21.

Le 14. Susanne, fille d'Andrée Att, chapelier âgée de 11 mois, rue Jacques N.° 143.

Valentin fils de Valentin Dobniker cordonnier, âgé de 9 semaines au Beber N.° 30.

Cecile fille du défunt Jean Vorgel, peintre âgée de 5 ans, (celle-ci est morte de la petite verrole), sur la Place N.° 9.

Un autre enfant du même, âgé de 2 ans et trois quarts également mort de la petite verrole.

Le 17. Caetan l'enfant de M. Jean Steinmetz, meunier, âgé de 8 mois, au faubourg St. Pierre N.° 3.

Magdalaine fille de Joseph Raunicher journalier âgée d'un jour, dans la Krenngasse N.° 85.

LOTÉRIE IMPÉRIALE D'ILLYRIE.

ROUE DE TRIESTE

Tirage du 19 avril 1812.

53 - 58 - 50 - 62 - 23.

I fagioli provengono dalla Stiria e della Carniola, e sono di perfetta qualità.

Le persone che desidereranno fare delle offerte, potranno prendere delle mostre o campioni, delle dette derrate ne' magazzini stessi, ed a tal effetto potranno indirizzarsi al sig. commissario di guerra che ne darà l'autorizzazione occorrente.

L'aggiudicazione sarà pronunciata in massa per tutto l'approvvigionamento, o per lotto di 2 a 3 mila quintali marco per il formento; e per lotto minore per i fagioli, a favore del migliore ed ultimo offerente, il quale sarà tenuto di versare subito il prodotto della vendita nella cassa dell'armata a Laybach od a Trieste.

L'estrazione del formento e de' legumi per l'Italia potrà essere accordata ai compratori che ne faranno la domanda.

Trieste, il dì 13 aprile 1812.

Il Commissario Ordinatore in capo dell'Armata d'Illyria.

Firmato AUBERNON.